

Audition du 5 mai 2008 devant le Conseil d'Analyse de la société

FRANCOIS BAYROU

Le service civil n'est pas un dispositif accessoire ni subsidiaire mais l'un des éléments clé d'un projet de société. Lorsque Jacques Chirac a supprimé le service militaire, j'ai trouvé cette inflexion imprudente non pas tant pour les armées que pour la société. Tout imparfait qu'il fut, je pensais que le service national aurait pu servir de base à une conception nouvelle de l'intégration des jeunes dans la société : démarche initiatique, sociale, au service d'une multitude d'intérêts généraux qui ne trouvent pas de réponse dans la société. Il est évident qu'il s'agit là d'un choix idéologique moins individualiste et libéral que ceux qui sont dominants aujourd'hui.

J'ai développé et nourri cette idée depuis 1995 avant de l'introduire dans le premier programme que j'ai proposé lors des élections présidentielles de 2002. Cette idée correspondait, au moins symboliquement, à une attente assez forte de la société. Les grandes lignes de cette idée étaient les suivantes :

- **Un service universel et obligatoire**

Le service civil doit être obligatoire comme l'école. L'éducation est obligatoire en France y compris l'éducation physique et sportive. Beaucoup de jeunes filles dans certaines communautés considèrent que cette éducation est une atteinte à leur liberté. Il demeure que la République considère que ces enseignements doivent être suivis par tout le monde. Il me semble qu'il y a plus qu'une analogie entre ces deux types d'obligations.

Le service civil ne peut être réservé à une catégorie de la population, à ceux qui sont volontaires, à ceux qui ont des problèmes sociaux ou à ceux qui n'ont pas de problèmes sociaux. Ces trois options ont été développées à propos de ce substitut de service militaire. Si l'on opte pour une seule catégorie de la population, on sort du service civil tel que je le préconise. Le service civil doit permettre un brassage social entre des personnes qui ont des problèmes, des personnes volontaires et des personnes qui ne rencontrent pas de difficultés particulières. Bref des gens issus de différents ghettos. Selon moi, les ghettos de riches ne sont pas moins redoutables que les ghettos de pauvres. Plus la société est supposée de communication, moins elle communique, plus les instruments techniques de la communication se développent, plus l'enfermement est grand, moins on a vu d'autres choses que son monde. Je trouve que les dégâts de l'ignorance entre les jeunes d'une même ville sont énormes. L'insularité croissante au sein de notre société devrait nous inciter à trouver des réponses.

Cette idée, difficile à mettre en œuvre, avait le mérite de prendre en compte la société en tant que corps politique.

Cette démarche devrait entraîner chacun à sortir de l'orbite de l'enfance pour entrer dans un autre ordre de réalité : celui de la responsabilité. Je trouvais qu'il était utile de conduire des jeunes à exercer des responsabilités à un âge plus précoce que celui auquel la vie vous y conduit ordinairement.

Il n'est pas utile de revenir sur la multitude de besoins qui sont aujourd'hui sans réponse et qui sont aujourd'hui des nouveautés dans notre société : l'âge, la solitude, l'assistance éducative, l'animation d'associations sportives, la présence sécurisante, le besoin des ONG.

- **Une durée longue autour de 6 mois**

Un service d'un an obligerait à prendre en charge entre 600 et 700 000 jeunes : le coût serait trop élevé. Une durée de six mois me semble raisonnable. La distraction d'un semestre n'est pas trop handicapante mais c'est une durée suffisante pour que le service civil ne soit pas une parenthèse mais une aventure de vie. Avec 300 000 jeunes par semestre, le coût serait de 3 milliards d'euros par an.

- **Le service civil garantirait un certain nombre d'avantages ou un diplôme aux jeunes**

Je ne pense pas que les jeunes seraient opposés à ce projet surtout si on leur garantissait un diplôme à l'issue de ces 6 mois : formation au secourisme, permis de conduire de plus en plus difficile à obtenir...

Des services ou avantages pourraient être soumis à la condition de la participation au service civil. C'est un peu le même type de contrat qui oblige un élève de Polytechnique ou de Normale Supérieure à fournir pendant 10 ans un service afin de rembourser. Nous sommes dans un pays où l'éducation est à 90 % gratuite. Il s'agit d'un privilège dont chacun devrait prendre conscience peut-être à travers ce type d'engagement. On aurait pu au moins ouvrir la discussion sur ce type de sujets, créer un pont entre un service, même s'il est enrichissant, et une contribution à la vie de la nation.

- **Ce service civil de 6 mois pourrait être découpé en périodes d'un mois et demi**

- **Pourquoi n'y a-t-on pas pensé à l'époque ?**

Un certain désintérêt, le coût important de cette mise en place, expliquent que ce projet n'ait pas été mené à bien. Enfin, l'administration des armées n'y était pas favorable. Les responsables de la défense nationale ne souhaitent pas s'occuper de l'éducation des jeunes. Chacun s'enferme dans ses propres problèmes. Le cloisonnement est aussi présent à ce niveau.

- **Quand ce projet devrait-il être mis en œuvre ?**

Il y a une dimension symbolique dans ce projet qui est une tentative pour sortir de l'involution naturelle de la société dans laquelle nous vivons.

Il ne peut être entrepris que dans un moment d'émotion populaire : les lendemains d'une élection présidentielle par exemple. Je ne pense pas que cela puisse se mettre en place au milieu d'une législature. C'est un projet de société du même ordre que les nationalisations de 1981 : la société choisit de prendre un autre cours. Je crois qu'il s'agit là d'une des très rares décisions de nature à changer la société et le rapport d'un garçon ou d'une fille avec le monde.